

Sélestat le 26 janvier 1928

*Monsieur le Maire de la ville de
Sélestat et Conseiller Général*

Dr Bronner

*Concerne/ Pièce complémentaire en vue d'une location
d'un terrain communal répondant à des besoins
de jardinage ouvrier*

*Vous nous avez soumis des propositions de la Commission
concernant la location de terrains communaux à des fins de
jardinage ouvrier, après une estimation approfondie et un examen
effectués par votre honorable personne.*

*Nous vous rapportons qu'en égard du maintien de finances
saines, basées sur notre sollicitude sociale, nous ne pourrions dépasser
le montant unitaire de 3 francs l'are.*

*Votre proposition de 3 francs, en tenant compte du passé,
représente pour nous une augmentation de 100%. Aussi, nous vous
demandons que notre proposition aille dans le sens de la
bienveillance.*

*Dans un espoir confiant, au nom du comité de la « < société
pour le développement des jardins ouvriers de Sélestat.*

*Signé : BENE Joseph
Président*